

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CPLM

DU 09.06.2010, MALLEY, SALLE « LAUSANNE »

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20h00 par son président, M. N. Weber.

M. N. Weber salue et remercie les membres présents, particulièrement Mme Brède et M. Cochard, membre d'honneur du CPLM. Il fait part de la liste des personnes excusées :

- M. P. Iseli Chef de Service des Sports Ville de Lsne
- Mme L. Baxter Membre d'Honneur
- M. P.-F. Croisier Membre d'Honneur
- Mme M. Rochefort Membre de la commission technique artistique
- Mme Y. Barki Membre de la commission technique artistique
- Mme J. Bolay Membre sortante du comité
- Mme E. Gaudin
- Mme V. Eggenschwiler
- Mme T. Van Tiel
- M. P. et Mme E. Blanc

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans les délais légaux, soit 21 jours avant la séance avec l'ordre du jour fixé selon les points 6.1.1 et 6.1.3 des statuts du Club.

47 personnes sont présentes dont 36 ont le droit de vote, la majorité est à 19 voix.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CPLM du 11.06.09.

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du CPLM du 11.06.09 a été mis à la disposition des membres du Club sur le site internet du Club : www.cplm.ch. Des exemplaires sont également disponibles sur les tables pour lecture lors de l'Assemblée Générale. M. Weber propose son adoption à main levée.

Il n'y a aucune remarque ou question de l'assemblée générale concernant ce PV, le PV de l'assemblée générale ordinaire du CPLM du 11.06.09 est adopté à l'unanimité

2. Approbation des rapports du président, de la présidente de la commission technique artistique, de la présidente de la commission synchro et du président de la commission danse, de la caissière, de la commission de placements et des vérificateurs des comptes.

2.1 Présentations des rapports

Rapport du Président

Pour le CPLM, 2006 à 2009, ont été des années de « transition » de « structuration » et d' « amélioration ». La saison 2009-2010 a été une saison de « consolidation » des structures mises en place et du « staff » qui encadre les patineurs et patineuses du Club:

Nous avons tout d'abord vu l'arrivée d'un 4^{ème} professeur, Mme Tomasini qui est venue renforcer l'équipe des professeurs.

La mise en place d'une structure d'inscription en ligne afin d'optimiser l'aspect administratif. Dès cette saison, les membres ont pu s'inscrire directement sur le site du Club, que se soit pour les inscriptions aux cours collectifs, mais aussi pour tous les groupes compétition et pré-compétition, les tests et compétitions. Cette mise en place a permis l'établissement d'un nouveau fichier des membres avec toutes les informations administratives nécessaires.

La préparation physique de nos jeunes sportifs a été aussi développée par la mise en place de cours hors-glace avec un suivi régulier des compétiteurs et des évaluations régulières. L'organisation de cette prise en charge hors-glace a été gérée par Mme M. Rochefort avec la participation de Matthieu Degrange et de Ludivine Dufour comme coachs hors-glace.

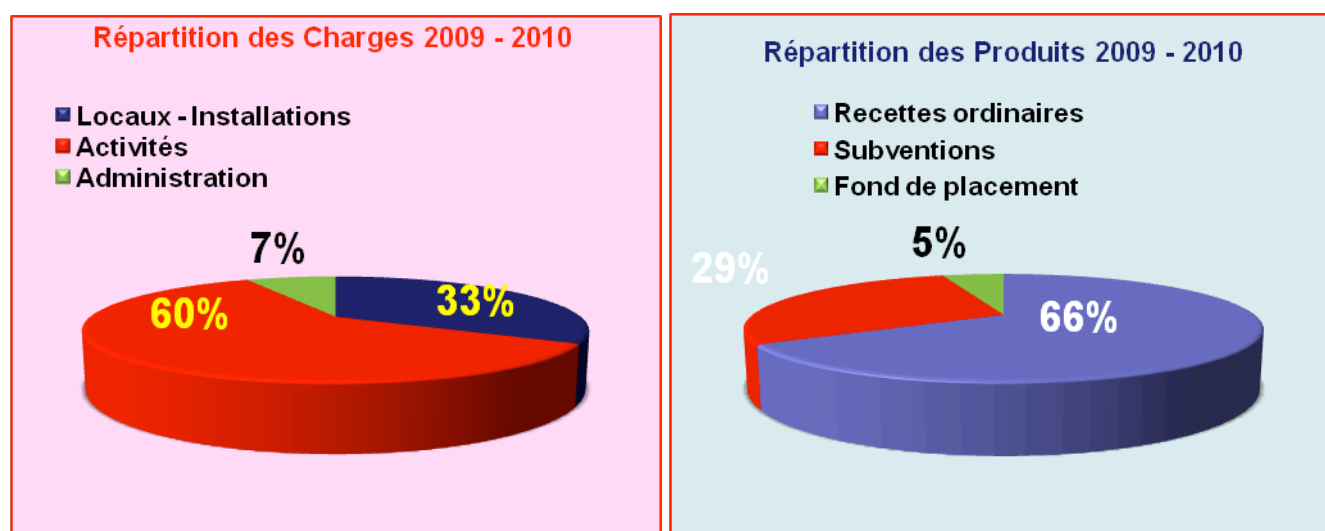
Des cours de pas organisés par le Club et compris dans les différents forfaits compétition ont été instaurés pour les membres des groupes compétitions

Cette saison a aussi vu la renaissance de l'équipe synchro qui a pu participer à 1 une compétition

Enfin, nous avons pu bénéficier d'une prolongation de la saison et d'une augmentation des heures de glace mis à disposition des patineurs jusqu'à mi-avril grâce aux bonne performances du LHC.

La saison a été riches en événements récréatifs et manifestations sportives, le Club a participé à diverses manifestations comme les 20km de Lausanne et la course « Destiny ». La saison a été ponctuée par la journée des patinoires romandes à l'occasion de laquelle le CPLM a offert des initiations au public présent, par la fête de Noël qui cette année s'est déroulée dans chaque groupe séparément, par les Championnats Suisses Juniors et seniors à Malley et enfin par le spectacle de fin d'année.

Le président présente brièvement la répartition des charges et produits du CPLM :



Un tiers des produits du CPLM provient de subventions de la ville de Lausanne et du Sport-toto et du Fonds de Placement. Les recettes ordinaires, constituées notamment par les cotisations et différents forfait proposés par le CPLM représente les deux tiers des produits de cette saison. Au niveau des charges, le 60% est destinés à

l'organisation des différentes activités, le 33% à la location de la glace et des locaux et le 7% est utilisés pour l'administration du Club.

M. N. Weber remercie chacun pour sa participation aux différentes activités du Club, il remercie notamment les membres du comité pour le travail et tout les bénévoles qui ont œuvrés au succès du spectacle, à l'organisation des différentes manifestations et des différents cours.

Rapport de la Présidente de la Commission technique artistique.

Mme C. Miles prend la parole, elle fait tout d'abord un appel aux bénévoles pour la saison prochaine. Elle rappelle que depuis cette saison les inscriptions aux différents cours se font en ligne par internet.

Elle présente la section artistique : 385 membres sont inscrits dans la section artistique que l'on peut répartir en quatre catégories : les cours d'initiation environ 280 membres, 40 patineurs environ dans les cours « plaisirs », 40 patineurs font partie des groupes compétitions et une vingtaine « d'électrons libres » de différents niveau de patinage qui ont choisi de prendre des forfaits glace.

Les cours d'initiation sont au nombre de cinq, trois à Montchoisi, un à Malley et un à la Pontaise. Les objectifs de ces cours sont d'apprendre aux enfants les bases du patinage aux enfants dès trois ans et de préparer les tests du Club, l'Écusson et les trois lames. L'Écusson a été introduit et le contenu des lames modifiés afin de mieux correspondre aux directives de l'USP et à se qui se fait dans les autres Clubs. Les cours d'initiation permettent aussi la préparation du spectacle de fin d'année qui termine la saison en beauté et a eu cette année aussi beaucoup de succès grâce au travail des professeurs et des bénévoles qui préparent notamment les costumes.

Les enfants des cours d'initiation sont encadrés par nos quatre professeurs, par sept monitrices Jeunesse et Sport, et par 23 monitrices du Club ainsi que 5 adultes. Cinq mamans ont la charge de l'aspect administratif et notamment pour s'occuper de listes de présences nécessaires à l'obtention des subventions de la Ville de Lausanne et de Jeunesse et Sport.

Les cours d'initiations sont le réservoir ou nous pouvons trouver la relève de notre Club. Les objectifs pour l'année prochaine sont d'offrir une meilleure information aux parents, une meilleures formations aux monitrices du Club et d'avoir une meilleur détection des futurs talents.

Les patineurs plus avancés de la section artistique sont au nombre de nonante neuf, le CPLM a soixante licenciés ARP et 30 licenciés USP. En comparaison avec les groupes d'initiation, ils bénéficient de beaucoup d'investissement et de temps. Le CPLM dispose en saison de 29h30 de glace sur les patinoires Lausannoises dont 5h sont occupées par les cours d'initiation. Durant les sept mois de la saison, les patineurs avancés du Club peuvent suivre des cours de condition physique et de danse pour compléter leur préparation. Les compétiteurs patinent majoritairement sur la patinoire de Malley et les cours plaisirs sur la patinoire de Monchoisi.

Les cours Plaisirs sont suivis par 41 enfants âgés entre 9 et 16 ans, parmi eux, 13 prennent des leçons privées, 21 ont participé aux Championnats Vaudois et 10 ont passés des tests (3^{ème} lame, 6^{ème} ARP et 6^{ème} USP). Les objectifs pour le futur sont de former plus de monitrices Jeunesse et Sport et de continuer à encadre à Monchoisi les patineurs qui ne désirent pas patiner à Malley, même s'ils ont passés des tests qui leur permettraient de rejoindre les cours de Malley.

Au niveau du groupe compétition, le CPLM a envoyé des représentants à 14 compétitions. Depuis le Championnat vaudois ou 71 lausannois ont participé. Jusqu'au Championnats Suisse ou 7 de nos

représentantes étaient sélectionnées, dont 5 qui y ont participés. M. C. Miles félicite tout spécialement Cynthia Mülhauser qui a participé aux Championnats Suisses dans la catégorie Seniors et a terminé deuxième. Après avoir arrêté la compétition pendant plusieurs années, elle a repris cette saison.

En ce qui concerne les tests, le CPLM a organisé deux sessions de tests du Club, deux sessions de tests de style en plus des sessions de tests ARP et USP. Plusieurs enfants ont passés des tests dans d'autres clubs, comme Sion ou Villars. Noémie Thalmann a réussi sa 3^{ème} USP et Amélie Horner sa 2^{ème} USP

La fête de Noël a été fêtée au sein de chaque groupe, nous avons donc eu huit Noël différents ou chaque groupe a organisé des activités spécifiques.

Le spectacle de fin de saison a eu lieu sur le thème des danses cette année. Les photos pourront être commandées sur le site prochainement. Comme chaque année il a remporté un vif succès, M. C. Miles remercie tout particulièrement Mme A. Suba responsable des costumes et toutes les mamans qui ont aidés à la confection des costumes

Rapport de la présidente de la Commission technique synchro

La situation de patinage synchronisé n'est pas facile en Suisse, il est difficile de réunir une équipe et d'avoir de bonnes conditions d'entraînement. Après une saison où le team n'a pas pu se constituer faute d'objectifs, la saison dernière un nouveau team a été construit autour du noyau central des plus anciens membres. Des plus jeunes et des nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe afin de créer une équipe compétition Breitensport. Un nouveau coach a été choisi, il s'agit de Laure Henry. Un programme a été monté par Monica Scheider, la chorégraphe de l'équipe. Le team a pu participer à une compétition à Widnau où il a obtenu une 5^{ème} place et les félicitations de plusieurs juges pour cette première participation.

Les regrets de l'équipe sont de ne pas avoir pu participer à deux autres compétitions et la difficulté à trouver de la glace. Le team ayant du s'entraîner entre autre à Yverdon, tard le soir, ce qui n'est pas facile pour les plus jeunes membres de l'équipe.

Les objectifs de la section synchro sont de renforcer le team et de pouvoir participer à deux compétitions la saison prochaine et de promouvoir et développer la discipline au sein du Club.

Rapport du président de la Commission technique danse

Le président de la Commission technique danse, M. J. Meyer regrette et s'excuse d'avoir été peu présent pour s'occuper de la section Danse cette saison. Il regrette d'avoir été surchargé. Le cours du samedi midi s'est bien déroulé, il adresse ses remerciements à Mme L. Henry qui en avait la responsabilité. L'objectif principal est de pouvoir promouvoir et présenter la section danse auprès des membres de la section artistique et de travailler pour développer la section et assurer une relève.

Rapport de la Caissière

Mme C. Gay informe les participants que les comptes sont à disposition sur les tables et présente les comptes.

Les documents sont présentés ci-dessous :

<u>CHARGES</u>		Comptes 08/09	Comptes 09/10	Budget 09/10
Frais de locaux et installation	Location de glaces	64'745.25	79'887.10	72'000.00
	Location diverses	3'402.40	3'295.40	3'500.00
	Total	68'147.65	83'182.50	75'500.00
Activités	Frais de patinage	79'647.02	123'874.40	85'000.00
	Synchro	0.00	15'448.00	18'600.00
	Manifestations	6'922.33	10'880.80	8'000.00
	Championnats suisse	0.00	853.15	7'000.00
	Préparation du 100ème	7'196.05	0.00	
	Canada	8'192.60	0.00	
	Championnats vaudois			
	Coupe de Libre	1'043.45		
	Championnats romands	0.00		
Total	103'001.45	151'056.35	118'600.00	
Frais administratifs	Informatiques et photocopies	608.20	548.65	3'000.00
	Frais généraux	21'080.78	17'366.41	20'000.00
	Total	21'688.98	17'915.06	23'000.00
Opération de boucllement	Amortiss. Mat. de bureau et inform.	399.00	0.00	0.00
	Amortiss. Mat. Vestes			
	Dépréciation sur stock marchandises	300.00	300.00	300.00
	Total	699.00	300.00	300.00
TOTAL DES CHARGES		193'537.08	252'453.91	217'400.00

<u>PRODUITS</u>		Comptes 08/09	Comptes 09/10	Budget 09/10
Recettes ordinaires	Cotisations	21'793.00	20'875.00	20'000.00
	Cours	40'185.00	44'122.85	40'000.00
	Carnaval	12'585.00	12'285.00	12'000.00
	Location de glaces	3'083.00	8'870.00	3'000.00
	Tests et lames	5'181.40	3'534.00	4'500.00
	Recettes diverses	0.00	0.00	1'500.00
	Revenus des stands	2'905.90	3'212.50	2'600.00
	Cadre lausannois	14'486.00	39'841.50	17'500.00
	Précadre	14'166.00	15'548.50	15'000.00
	Danse	950.70	2'185.00	1'000.00
	Synchro		13'770.00	15'500.00
	Championnats vaudois			
Total		115'336.00	164'244.35	132'600.00
Subventions	Jeunesse et sport	17'067.00	12'682.00	12'000.00
	Sport toto	4'445.50	2'048.20	3'500.00
	Subvention ville de lausanne	44'749.40	55'978.75	60'000.00
	Total subventions	66'261.90	70'708.95	75'500.00
Autres produits	Prélèvement fond de placement	9'000.00	12'000.00	12'000.00
	Donations	2'085.00	50.00	
	Intérêts créanciers	84.45	57.00	100.00
	Total autres produits	11'169.45	12'107.00	12'100.00
TOTAL DES PRODUITS		192'767.35	247'060.30	220'200.00
RESULTAT		-769.73	-5'393.61	2'800.00

Mme C. Gay fait quelques remarques notamment au niveau de la location de la glace, car le nombre d'heures louées a été supérieur à ce qui était prévu. Les frais de glace ont atteints CHF 79'000 cette saison. Elle porte à l'attention de l'Assemblée que la Ville de Lausanne subventionne la location de la glace, mais que ces subventions sont reçues par le Club avec une année de décalage. Les subventions pour la glace seront donc supérieures la saison prochaine car c'est à ce moment que sera pris en compte l'augmentation du nombre d'heure de glace louées par le Club. Une partie des frais de glace a été prise en charge par les parents, notamment lors des cinq semaines de glace supplémentaires qu'ont permis les bons résultats du LHC.

Les frais de patinage ont également été plus importants que prévus et ceci en lien avec la mise en place du nouveau concept et de l'investissement plus grand du Club au niveau des groupes compétitions. Une bonne partie de cette charge supplémentaire a été aussi prise en charge par les parents et a été compensée au niveau des produits.

Les subventions du Fond de placement ont été utilisées comme prévu à la promotion du patinage :

Utilisation du Fond de Placement 2009 - 2010	
	Budget
Compétition synchro	SFr. 3'000.00
Camps d'été	SFr. 3'000.00
Cadre lausannois	SFr. 3'000.00
Pré-cadre lausannois	SFr. 3'000.00
Total	SFr. 12'000.00

A l'heure actuelle, il reste encore à verser quelques subventions pour les camps d'été.

Les comptes ont été bouclés avec un résultat déficitaire de CHF 5390.- Ce résultat est pris en charge par la réserve générale et est la conséquence de nouvelle organisation des cours dont les incidences financières étaient au départ difficile prévoir.

Rapport du président de la Commission du Fonds de placement

M. Weber donne la parole à M. Jaccoud, président de la Commission qui présente son rapport.

La Commission a pu se réunir au complet en présence du conseiller de la BCV qui est venu parler de la situation économique et faire quelques recommandations à la Commission. Elle s'est réunie une seule fois durant l'exercice.

Les objectifs du Fonds de placement seraient si possible d'atteindre une rentabilité annuelle moyenne de 2,5% qui n'ont pas pu souvent être tenus suite aux dernières fluctuations boursières. L'année 2008 a été calamiteuse mais la situation boursière s'est bien reprise en 2009. Au 30 avril 2009, la fortune s'élevait à CHF 308'000 est passée au 30 avril 2010 à CHF 330'000, soit une plus-value globale de 9%. Les liquidités sont passées de CHF

106'000 à la fin de l'exercice précédent à CHF 62'000. Nous gardons des liquidités et profitons d'opportunités de rachats d'obligations ou de bons de caisse à différentes échéances en prévision des besoins de trésorerie du Club. La commission achète certaines obligations en général à cours terme pendant l'exercice, ces obligations ont une rentabilité qui se situe entre 0,8 et 1,2%, mais sont achetées à un prix intéressant. Ainsi, la diminution des liquidités, a été compensée par l'achat de bons de caisse qui sont passés de CHF 10'000 à CHF 55'000 avec une pointe pendant l'exercice à CHF 85'000. Le Fonds de placement a également progressé pour se clôturer à CHF 208'000, contre CHF 190'000 une année auparavant ce qui fait représenter une augmentation de +14% sur l'exercice. 2 obligations de caisse vont arriver à échéance en août 2010, une de CHF 15'000 et une de CHF 40'000. CHF 20'000 viennent d'être remplacés en obligation de caisse, afin d'avoir le moins de liquidité possible, puisque qu'elles ne rapportent rien. La performance globale en 2009 sur l'exercice est de 9,65%.

Le portefeuille du Fonds de placement est toujours constitué de 45% en obligations, 45% en actions, le reste est constitué d'un Fonds BCV équilibré. La stratégie pour l'avenir concernant le Fonds va rester la même, pour le moment il n'y aura pas d'achat ou de vente de titres et ceci en l'attente d'une embellie au niveau de la bourse qui permettrait une plus value intéressante par rapport aux fluctuations de ces dernières années. La commission va continuer sa politique de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché par rapport aux obligations. Le Club a suffisamment de liquidités pour pourvoir aux besoins du Club et pour investir dans un nouveau placement, il a été décidé de faire un placement à un peu plus long terme entre CHF 20'000 et CHF 30'000 pour diversifier le portefeuille, le choix va se porter sur un fonds de placement immobilier. L'avantage du fonds de placement immobilier, est que l'achat de parts d'immeubles est facilement négociable. Le choix va se porter sur un produit dans des fonds de placement immobilier plutôt industriel ou commercial que résidentiel car ceux-ci subissent de fortes fluctuations.

M. N. Weber remercie M. Jaccoud et passe la parole à M. D. Cochard président de la commission de vérification des comptes

Rapport des vérificateurs de comptes

M. D. Cochard prend la parole, les vérificateurs se sont réunis le 31 mai au domicile de Mme C. Gay, trésorière, à Lutry. Elle était constituée de M. D. Cochard, présidente, de Mme A. Suba vérificatrice en second et de Mme T. Van Tiel, suppléante. Mme C. Gay et M. N. Weber étaient également présents. Lors de cette séance, les livres de comptes et les pièces justificatives ont été mises à disposition par Mme. Gay. Ils pu consulter le relevé des titres au 30 avril 2010 .Après avoir précédé par sondage et confronté les diverses sommes relevées dans les écritures, la commission a acquis la certitude que les comptes présentés étaient conformes à la réalité. Toutes les questions ont obtenu réponse satisfaisante à leur nombreuses questions, en conséquence, la commission propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice 2009-2010 tel que présentés de donner décharge au comité pour sa gestion de la saison 2009-2010 et de remercier vivement la trésorière pour l'excellence de son travail.

2.2 APPROBATION DES RAPPORTS

APPROBATION DES RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS TECHNIQUES ARTISTIQUE, SYNCHRO ET DANSE

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. M. Weber remercie Mme. Gay pour l'excellence de son travail.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLACEMENT

Le rapport de la commission de placement est approuvé à l'unanimité

3. DÉCHARGE AU COMITÉ ET À LA COMMISSION DE PLACEMENT POUR LEUR ACTIVITÉ DURANT LA SAISON 2009-2010

Décharge est donnée à l'unanimité

4. Démissions, admissions, élection du président, des membres du comité, des présidents et des membres des commissions techniques, du président et des membres de la commission de placement ainsi que le renouvellement du mandat des vérificateurs.

Démissions :

M. N. Weber présente la démission de quatre membres du comité

- Carol Gay Membre du comité Trésorière
- Pascal Rouiller Membre comité
- Jenny Bolay Membre comité
- Pascal Rouiller Webmaster

M. N. Weber les remercie pour leur activité au sein du Club et leur offre un cadeau à chacun pour leur départ, ils sont applaudis par l'Assemblée.

Elections :

M. N. Weber rappelle que nous sommes dans une année d'élection ou le Comité doit être réélu.

Il pose la question pour savoir si dans la salle quelqu'un désire venir au Comité en tant que Président. Aucune candidature ne se présente. M. N. Weber est prêt à poursuivre ses responsabilités au sein du Club. Il est réélu par les applaudissements de la salle. Il propose l'arrivée de deux nouveaux membres au sein du Comité :

- Thérèse Van Tiel Trésorière
- Agnès Suba Membre adjointe comité / responsable spectacle

Il présente le Comité qu'il propose à l'Assemblée pour l'élection :

Comité CPLM

- **Nicolas Weber** Président
- **Valérie Blanc** Vice-Présidente
- **Gisèle Graber** Secrétaire
- **Thérèse Van Tiel** Trésorière
- **Agnès Suba** Membre adjointe

Commission Technique Artistique

- **Christiane Miles*** Présidente technique
- **Marie Rochefort** Resp. Hors glace
- **Yasmina Barki** Resp. Juges

Commission Technique Danse et Glisse

- **Joerg Meyer*** Président technique
- **Elisabeth Randin** Membre

Comité Technique Synchronisation

- **Charlotte Marquis*** Président technique
- **Marilyne Durant** Membre
- **Marjorie Fasel** Membre

Il propose aussi la création d'un nouveau groupe Communication hors du comité qui sera chargé d'améliorer la communication et l'information au sein du Club, que se soit par le site ou par une newsletter ou par d'autres moyens:

Groupe Communication (hors comité)

- **Nicolas Weber**
- **Fernando Pinto**
- **Pierrette Peter**
- **Céline Maillard**
- **Sophie Despont**

Madame Hunziker pose la question si le Comité ne devrait pas être constitué d'un nombre impair de membres pour la prise de décision. M. N. Weber lui répond qu'en cas d'égalité, la voix du Président compte double, ce qui permet de départager les voix et que les statuts n'interdisent pas la constitution d'un comité formé d'un nombre impair de membres.

L'ensemble du Comité proposé à l'élection et est réélu par les applaudissements de la salle.

Nomination des vérificateurs de compte

M. D. Cochard se retire, M. T. Van Tiel rentre au comité et doit donc se retirer aussi. M. N. Weber propose l'élection de Mme König qui accepte de se présenter, Mme Anderreg accepte de se proposer comme deuxième vérificatrice. Enfin, vu l'absence d'autre proposition, Mme C. Gay accepte de se proposer comme suppléante, bien que sortant juste du Comité. Les trois propositions sont acceptées par l'Assemblée avec applaudissements.

Réélection de la Commission de Fond de Placement

Tous les membres de la Commission de Fond de Placement sont d'accord de se représenter. Le Président demande à l'Assemblée générale d'approuver la réélection de la Commission de Fond de Placement, qui est réélue avec les applaudissements de l'Assemblée.

5. Activités 2010-2011

M. N. Weber les principales activités de la saison prochaine. Les activités marquantes de la saison seront le projet Canadien « accroche-toi à ton rêve », la journée des patinoires en octobre, la fête de Noël, le Championnat Vaudois qui aura lieu cette année à Malley et bien sûr le spectacle de fin de saison. Le Club participera aussi au 20km de Lausanne.

Projet Canadien « Accroche toi à ton rêve » à la patinoire de Malley du 25 au 27 août avec :

- Joannie Rochette,
- Manon Perron
- Benoit Lavoie
- Stéphane Lambiel

Le projet s'adressera aux patineuses et patineurs du CPLM (et du cadre ARP durant le week-end), aux parents, aux professeurs, monitrices et entraîneurs et permettra de rencontrer ces patineurs de niveau international et Manon Perron l'entraîneuse de Joannie Rochette lors de cours et de conférences.

Les objectifs de ce projet sont :

- D'apporter une motivation aux jeunes
- De rendre accessible un rêve
- D'apporter une connaissance de base sur le montage des programmes
- D'acquérir des outils de progression (musique, programme, transition,...)

La plus grande partie de ce projet est sponsorisé par un mécène avec une participation du Fond Placement.

- Journée des patinoires en octobre
- Fêtes de Noël
- Championnats Vaudois les 26 et 27 février 2010
- Spectacle de fin d'année
- 20 kms de Lausanne, course de Destiny

Agenda des dates importantes à retenir pour la saison :

- 16.08.10 Ouverture Malley « Intérieur »
- 16 au 22.08.10 Stage d'été à Malley
- 25 au 27.08.10 Stage Accroche-toi à ton rêve
- 30.08.10 Tests 3^{ème} lames et 6^{ème} ARP
- 18.09.10 Ouverture « Odyssée
- 25.09.10 Tests ARP, USP à Malley
- 16.10.10 Ouverture Montchoisi / Extérieur Malley
- 24.10.10 Fête de la glace
- 31.10.10 Tests ARP et USP
- 12.12.10 Tests écussons, lames et 6^{ème} ARP
- 13 au 19.12.10 Fêtes de Noël
- 13.01.11 Tests ARP, USP
- 24.02.11 Tests écussons, lames et 6^{ème} ARP
- 26 et 27.02.11 Championnats Vaudois à Malley
- 13.03.11 Spectacle fin de saison

6. Adoptions des budgets annuels et fixation des cotisations annuelles pour tous les membres, ainsi que des finances d'entrée pour nouveaux membres.

Fixation des cotisations :

En premier lieu, le Président propose de maintenir les cotisations d'entrée au niveau actuel, soit CHF 55.- pour les actifs juniors, CHF 65.- pour les actifs seniors à partir de 16 ans et CHF 15.- pour les membres passifs. La proposition est acceptée par l'Assemblée à l'unanimité.

Adoption du budget

Le Président présente le budget de la saison 2010-2011, celui-ci est à disposition de l'Assemblée sur les tables, il est présenté ci-dessous :

CHARGES		Comptes 08/09	Comptes 09/10	Budget 09/10	Budget 10/11
Frais de locaux et installation	Location de glaces	64'745.25	79'887.10	72'000.00	70'000.00
	Location diverses	3'402.40	3'295.40	3'500.00	3'500.00
	Total	68'147.65	83'182.50	75'500.00	73'500.00
Activités	Frais de patinage	79'647.02	123'874.40	85'000.00	120'000.00
	Synchro	0.00	15'448.00	18'600.00	15'000.00
	Manifestations	6'922.33	10'880.80	8'000.00	12'000.00
	Championnats suisse	0.00	853.15	7'000.00	0.00
	Préparation du 100ème	7'196.05	0.00		
	Canada	8'192.60	0.00		
	Championnats vaudois				12'000.00
	Coupe de Libre	1'043.45			
	Championnats romands	0.00			
	Total	103'001.45	151'056.35	118'600.00	159'000.00
Frais administratifs	Informatiques et photocopies	608.20	548.65	3'000.00	1'000.00
	Frais généraux	21'080.78	17'366.41	20'000.00	20'000.00
	Total	21'688.98	17'915.06	23'000.00	21'000.00
Opération de boucllement	Amortiss. Mat. de bureau et inform.	399.00	0.00	0.00	0.00
	Amortiss. Mat. Vestes				3'500.00
	Dépréciation sur stock marchandises	300.00	300.00	300.00	0.00
	Total	699.00	300.00	300.00	3'500.00
TOTAL DES CHARGES		193'537.08	252'453.91	217'400.00	257'000.00

	PRODUITS	Comptes 08/09	Comptes 09/10	Budget 09/10	Budget 10/11
Recettes ordinaires	Cotisations	21'793.00	20'875.00	20'000.00	20'000.00
	Cours	40'185.00	44'122.85	40'000.00	45'000.00
	Carnaval	12'585.00	12'285.00	12'000.00	12'000.00
	Location de glaces	3'083.00	8'870.00	3'000.00	5'000.00
	Tests et lames	5'181.40	3'534.00	4'500.00	4'000.00
	Recettes diverses	0.00	0.00	1'500.00	0.00
	Revenus des stands	2'905.90	3'212.50	2'600.00	3'000.00
	Cadre lausannois	14'486.00	39'841.50	17'500.00	32'500.00
	Précadre	14'166.00	15'548.50	15'000.00	15'000.00
	Danse	950.70	2'185.00	1'000.00	1'000.00
	Synchro		13'770.00	15'500.00	13'000.00
	Championnats vaudois				12'000.00
	Total		115'336.00	164'244.35	132'600.00
Subventions	Jeunesse et sport	17'067.00	12'682.00	12'000.00	12'000.00
	Sport toto	4'445.50	2'048.20	3'500.00	3'500.00
	Subvention ville de lausanne	44'749.40	55'978.75	60'000.00	65'000.00
	Total subventions	66'261.90	70'708.95	75'500.00	80'500.00
Autres produits	Prélèvement fond de placement	9'000.00	12'000.00	12'000.00	14'000.00
	Donations	2'085.00	50.00		
	Intérêts créanciers	84.45	57.00	100.00	
	Total autres produits	11'169.45	12'107.00	12'100.00	14'000.00
TOTAL DES PRODUITS		192'767.35	247'060.30	220'200.00	257'000.00
RESULTAT		-769.73	-5'393.61	2'800.00	0.00

M. N. Weber présente plus en détail la proposition d'utilisation du Fond de Placement :

Proposition d'utilisation du Fond de Placement 2010 - 2011	
	Budget
Compétition synchro	SFr. 3'000.00
Semaine Canadienne J. Rochette, M, Perron, S. Lambiel	SFr. 5'000.00
Cadre lausannois	SFr. 3'000.00
Pré-cadre lausannois	SFr. 3'000.00
Total	SFr. 14'000.00

M. C. Miles prend la parole pour signaler à l'Assemblée que la saison prochaine, il n'y aurait pas d'aide au camp subventionnée par le Fond de Placement, puisque l'accent a été mis sur le financement du projet Canadien et qu'une semaine de camp sera organisé par le Club à cette occasion.

Approbation du budget :

Le budget est accepté à l'unanimité

7. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.

Aucune proposition n'est parvenue par écrit dans les délais.

8. Divers

Mme C. Gay prend la parole pour dire qu'elle quitte sa charge de trésorière pour des raisons professionnelle et qu'elle a eu beaucoup de plaisir dans sa fonction de trésorière à collaborer avec le Comité pendant ces années et qu'elle passe le témoin à Mme T. Van Tiel.

Le président clos l'Assemblée vers 22h en remerciant le Comité, les professeurs, les parents et propose à tous de se retrouver au restaurant de la patinoire pour partager le verre de l'amitié.